



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003469200166	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE CA du Gard Rhodanien
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : Régie Eau (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 23

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 24

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 25

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 27

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 28

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 30

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 31

A8.3 - Opérations liées aux cessions 32

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 33

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 34

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 35

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 36

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 37

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 39

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 40

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 41



D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 603 742,11	G 2 540 244,93	G-A -63 497,18
	Section d'investissement	B 841 191,99	H 1 739 581,19	H-B 898 389,20

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 703 876,52 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 37 687,49 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 482 621,59	Q= G+H+I+J 5 983 702,64	=Q-P 2 501 081,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 346 063,04	L 364 706,94
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 346 063,04	= K+L 364 706,94

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 603 742,11	= G+I+K 4 244 121,45	1 640 379,34
	Section d'investissement	= B+D+F 2 224 942,52	= H+J+L 2 104 288,13	-120 654,39
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 828 684,63	= G+H+I+J+K+L 6 348 409,58	1 519 724,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 346 063,04	L 364 706,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	364 706,94
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
20	Immobilisations incorporelles	308 525,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	644 898,25		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	392 639,79		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 260 476,52	1 358 923,36	0,00	0,00	901 553,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	380 512,26	380 512,26	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	619 700,00	513 354,00	0,00	0,00	106 346,00
65	Autres charges de gestion courante	4 200,00	4 145,70	0,00	0,00	54,30
Total des dépenses de gestion courante		3 264 888,78	2 256 935,32	0,00	0,00	1 007 953,46
66	Charges financières	43 400,00	31 395,69	0,00	0,00	12 004,31
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	19 934,30	0,00	0,00	20 065,70
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	95 800,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 444 088,78	2 308 265,31	0,00	0,00	1 135 823,47
023	Virement à la section d'investissement (4)	606 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	556 433,00	295 476,80			260 956,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 162 433,00	295 476,80			866 956,20
TOTAL		4 606 521,78	2 603 742,11	0,00	0,00	2 002 779,67
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 585 855,30	2 476 720,29	0,00	0,00	109 135,01
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 046,16	0,00	0,00	-8 046,16
Total des recettes de gestion courante		2 585 855,30	2 484 766,45	0,00	0,00	101 088,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	55 478,48	0,00	0,00	-55 478,48
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 585 855,30	2 540 244,93	0,00	0,00	45 610,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	316 789,96	0,00			316 789,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		316 789,96	0,00			316 789,96
TOTAL		2 902 645,26	2 540 244,93	0,00	0,00	362 400,33
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 703 876,52				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	547 621,50	118 255,50	308 525,00	120 841,00
21	Immobilisations corporelles	1 145 958,76	147 194,69	644 898,25	353 865,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 743 492,03	435 499,65	392 639,79	915 352,59
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 437 072,29	700 949,84	1 346 063,04	1 390 059,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	6 576,38	0,00	3 423,62
16	Emprunts et dettes assimilées	107 980,00	105 828,24	0,00	2 151,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
	Total des dépenses financières	217 980,00	112 404,62	0,00	105 575,38
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 655 052,29	813 354,46	1 346 063,04	1 495 634,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	316 789,96	0,00		316 789,96
041	Opérations patrimoniales (2)	28 000,00	27 837,53		162,47
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	344 789,96	27 837,53		316 952,43
	TOTAL	3 999 842,25	841 191,99	1 346 063,04	1 812 587,22
	Pour information	37 687,49			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 382 055,51	344 607,59	364 706,94	672 740,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 293 381,96	900 000,00	0,00	393 381,96
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 675 437,47	1 244 607,59	364 706,94	1 066 122,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	171 659,27	171 659,27	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	171 659,27	171 659,27	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 847 096,74	1 416 266,86	364 706,94	1 066 122,94
021	Virement de la section d'exploitation (2)	606 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	556 433,00	295 476,80		260 956,20
041	Opérations patrimoniales (2)	28 000,00	27 837,53		162,47
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 190 433,00	323 314,33		867 118,67
	TOTAL	4 037 529,74	1 739 581,19	364 706,94	1 933 241,61
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 358 923,36		1 358 923,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	380 512,26		380 512,26
014	Atténuations de produits	513 354,00		513 354,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 145,70		4 145,70
66	Charges financières	31 395,69	0,00	31 395,69
67	Charges exceptionnelles	19 934,30	0,00	19 934,30
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	295 476,80	295 476,80
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 308 265,31	295 476,80	2 603 742,11

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 603 742,11
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 576,38	0,00	6 576,38
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	105 828,24	0,00	105 828,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	118 255,50	0,00	118 255,50
21	Immobilisations corporelles (6)	147 194,69	0,00	147 194,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	435 499,65	27 837,53	463 337,18
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		813 354,46	27 837,53	841 191,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	37 687,49
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	878 879,48
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 476 720,29		2 476 720,29
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 046,16		8 046,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	55 478,48	0,00	55 478,48
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 540 244,93	0,00	2 540 244,93

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 703 876,52
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 244 121,45
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	344 607,59	0,00	344 607,59
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	900 000,00	0,00	900 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	27 837,53	27 837,53
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		295 476,80	295 476,80
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 244 607,59	323 314,33	1 567 921,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	171 659,27
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 739 581,19
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 260 476,52	1 358 923,36	0,00	0,00	901 553,16
604	Achats d'études, prestations de services	250 813,60	104 721,10	0,00	0,00	146 092,50
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	156 957,78	118 357,06	0,00	0,00	38 600,72
6062	Produits de traitement	566,00	566,00	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	49 798,47	11 782,91	0,00	0,00	38 015,56
6064	Fournitures administratives	43,14	43,14	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6068	Autres matières et fournitures	4 100,31	1 163,52	0,00	0,00	2 936,79
6071	Compteurs	15 000,00	12 883,65	0,00	0,00	2 116,35
611	Sous-traitance générale	130 778,08	125 758,52	0,00	0,00	5 019,56
6135	Locations mobilières	46 998,88	31 082,63	0,00	0,00	15 916,25
6137	Redevances, droits de passage, servitude	432,04	305,82	0,00	0,00	126,22
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 860,00	1 860,00	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	215 207,25	87 653,60	0,00	0,00	127 553,65
61551	Entretien matériel roulant	1 161,81	1 161,80	0,00	0,00	0,01
6156	Maintenance	4 033,97	2 717,75	0,00	0,00	1 316,22
617	Etudes et recherches	74 631,46	51 367,10	0,00	0,00	23 264,36
618	Divers	5 325,00	4 030,00	0,00	0,00	1 295,00
6226	Honoraires	37 972,50	12 567,50	0,00	0,00	25 405,00
6231	Annonces et insertions	9 962,83	6 218,39	0,00	0,00	3 744,44
6236	Catalogues et imprimés	552,70	472,70	0,00	0,00	80,00
6238	Divers	60,00	27,49	0,00	0,00	32,51
6251	Voyages et déplacements	14,00	14,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	9 227,70	4 127,64	0,00	0,00	5 100,06
627	Services bancaires et assimilés	3 900,00	2 519,85	0,00	0,00	1 380,15
6287	Remboursements de frais	1 129 643,00	777 185,19	0,00	0,00	352 457,81
63512	Taxes foncières	336,00	336,00	0,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	110 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	380 512,26	380 512,26	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	380 512,26	380 512,26	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	619 700,00	513 354,00	0,00	0,00	106 346,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	619 700,00	513 354,00	0,00	0,00	106 346,00
65	Autres charges de gestion courante	4 200,00	4 145,70	0,00	0,00	54,30
6541	Créances admises en non-valeur	4 200,00	4 145,70	0,00	0,00	54,30
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 264 888,78	2 256 935,32	0,00	0,00	1 007 953,46
66	Charges financières (b) (5)	43 400,00	31 395,69	0,00	0,00	12 004,31
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 395,69	31 395,69	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	12 004,31	0,00	0,00	0,00	12 004,31
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	19 934,30	0,00	0,00	20 065,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	19 934,30	0,00	0,00	20 065,70
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	95 800,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 444 088,78	2 308 265,31	0,00	0,00	1 135 823,47
023	Virement à la section d'investissement	606 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	556 433,00	295 476,80			260 956,20
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	556 433,00	295 476,80			260 956,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 162 433,00	295 476,80			866 956,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 162 433,00	295 476,80			866 956,20
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 606 521,78	2 603 742,11	0,00	0,00	2 002 779,67
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)



Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 585 855,30	2 476 720,29	0,00	0,00	109 135,01
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 802 839,50	1 518 474,82	0,00	0,00	284 364,68
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	110 000,00	95 712,18	0,00	0,00	14 287,82
701241	Redevance pollution d'origine domestique	279 700,00	368 266,57	0,00	0,00	-88 566,57
704	Travaux	193 000,00	158 916,43	0,00	0,00	34 083,57
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	68,40	0,00	0,00	-68,40
7064	Locations de compteurs	200 315,80	334 041,89	0,00	0,00	-133 726,09
7068	Autres prestations de services	0,00	1 240,00	0,00	0,00	-1 240,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 046,16	0,00	0,00	-8 046,16
7588	Autres	0,00	8 046,16	0,00	0,00	-8 046,16
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 585 855,30	2 484 766,45	0,00	0,00	101 088,85
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	55 478,48	0,00	0,00	-55 478,48
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	54 783,37	0,00	0,00	-54 783,37
778	Autres produits exceptionnels	0,00	695,11	0,00	0,00	-695,11
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 585 855,30	2 540 244,93	0,00	0,00	45 610,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	316 789,96	0,00			316 789,96
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	316 789,96	0,00			316 789,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		316 789,96	0,00			316 789,96
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 902 645,26	2 540 244,93	0,00	0,00	362 400,33
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 703 876,52				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	547 621,50	118 255,50	308 525,00	120 841,00
2031	Frais d'études	542 221,50	118 255,50	308 525,00	115 441,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 400,00	0,00	0,00	5 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 145 958,76	147 194,69	644 898,25	353 865,82
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	22 780,00	2 780,00	0,00	20 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 008 713,87	105 559,49	644 898,25	258 256,13
2154	Matériel industriel	6 073,71	5 349,91	0,00	723,80
2155	Outillage industriel	2 510,04	0,00	0,00	2 510,04
21561	Service de distribution d'eau	57 229,52	7 962,97	0,00	49 266,55
2183	Matériel de bureau et informatique	19 901,62	19 688,32	0,00	213,30
2184	Mobilier	750,00	0,00	0,00	750,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 000,00	5 854,00	0,00	22 146,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 743 492,03	435 499,65	392 639,79	915 352,59
2313	Constructions	484 624,02	9 750,00	12 219,00	462 655,02
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 258 868,01	425 749,65	380 420,79	452 697,57
Total des dépenses d'équipement		3 437 072,29	700 949,84	1 346 063,04	1 390 059,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	6 576,38	0,00	3 423,62
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	10 000,00	6 576,38	0,00	3 423,62
16	Emprunts et dettes assimilées	107 980,00	105 828,24	0,00	2 151,76
1641	Emprunts en euros	105 726,00	104 446,24	0,00	1 279,76
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 254,00	1 382,00	0,00	872,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
Total des dépenses financières		217 980,00	112 404,62	0,00	105 575,38
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 655 052,29	813 354,46	1 346 063,04	1 495 634,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	316 789,96	0,00		316 789,96
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	316 789,96	0,00		316 789,96
13918	Autres subventions d'équipement	316 789,96	0,00		316 789,96
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	28 000,00	27 837,53		162,47
2315	Installat°, matériel et outillage techni	28 000,00	27 837,53		162,47
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		344 789,96	27 837,53		316 952,43
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 999 842,25	841 191,99	1 346 063,04	1 812 587,22
Pour information		37 687,49			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 382 055,51	344 607,59	364 706,94	672 740,98
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 149 047,32	122 071,00	146 878,84	880 097,48
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	17 040,00	49 590,00	-66 630,00
1313	Subv. équipt Départements	233 008,19	205 496,59	168 238,10	-140 726,50
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 293 381,96	900 000,00	0,00	393 381,96
1641	Emprunts en euros	1 293 381,96	900 000,00	0,00	393 381,96
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 675 437,47	1 244 607,59	364 706,94	1 066 122,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	171 659,27	171 659,27	0,00	0,00
1068	Autres réserves	171 659,27	171 659,27	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		171 659,27	171 659,27	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 847 096,74	1 416 266,86	364 706,94	1 066 122,94
021	Virement de la section d'exploitation	606 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	556 433,00	295 476,80		260 956,20
28031	Frais d'études	772,00	25 148,92		-24 376,92
2805	Licences, logiciels, droits similaires	405,00	2 269,00		-1 864,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 286,04		-1 286,04
28125	Aménagement Terrains bâtis	884,00	504,00		380,00
28131	Bâtiments	0,00	4 442,54		-4 442,54
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	2 999,00		-2 999,00
28138	Aménagement Autres constructions	4 340,00	0,00		4 340,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	72 734,93		-72 734,93
28154	Matériel industriel	0,00	1 609,00		-1 609,00
28155	Outillage industriel	0,00	341,24		-341,24
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	17 198,19		-17 198,19
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	132,00		-132,00
28158	Autres	76 174,20	0,00		76 174,20
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	2 496,00		-2 496,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	149 030,94		-149 030,94
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	1 127,00		-1 127,00
28182	Matériel de transport	3 612,00	10 798,00		-7 186,00
28183	Matériel de bureau et informatique	574,00	1 414,86		-840,86
28184	Mobilier	154,00	496,55		-342,55
28188	Autres	469 517,80	1 448,59		468 069,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 162 433,00	295 476,80		866 956,20
041	Opérations patrimoniales (6)	28 000,00	27 837,53		162,47
238	Avances commandes immo. incorp.	28 000,00	27 837,53		162,47
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 190 433,00	323 314,33		867 118,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 037 529,74	1 739 581,19	364 706,94	1 933 241,61
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 979 966,28									
1641 Emprunts en euros (total)					1 979 966,28									
00000165224 (075)	Caisse d'Epargne Crédit Agricole	15/12/2014	01/01/2020	30/03/2020	0,00 32 023,38	F	FIXE	0,000 2,780	0,000 2,812		T	C P	N N	- A-1
00000165224 (075) Régul 2021	Crédit Agricole	15/12/2014	01/01/2020	30/03/2020	32 023,38	F	FIXE	2,780	2,812		T	P	N	A-1
00003074171 (013)	Crédit Agricole	05/08/2021	01/01/2020	20/08/2020	50 000,00	F	FIXE	1,210	1,284		A	P	N	A-1
00003074184 (080)	Crédit Agricole	23/05/2019	01/01/2020	13/03/2020	97 876,04	F	FIXE	1,630	1,649		T	P	N	A-1
01X1KH011PR (072)	Crédit Agricole	16/09/2009	01/01/2020	20/11/2020	92 512,49	F	FIXE	4,740	4,802		A	P	N	A-1
060821E (064)	Caisse d'Epargne	06/12/2019	01/01/2020	25/06/2020	250 000,00	F	FIXE	0,870	0,876		T	P	N	A-1
4323231 (021)	Caisse d'Epargne	04/09/2014	01/01/2020	25/03/2020	15 305,50	F	FIXE	2,830	2,884		T	P	N	A-1
445045013PR (018)	Crédit Agricole	05/11/2003	01/01/2020	30/06/2020	145 545,37	F	FIXE	4,570	4,926		A	P	N	A-1
5197301 (038)	Caisse d'Epargne	10/11/2017	01/01/2020	25/02/2020	110 153,26	F	FIXE	1,740	1,780		T	P	N	A-1
5275449 (039)	Caisse d'Epargne	16/11/2017	01/01/2020	25/05/2020	14 459,97	F	FIXE	0,840	1,110		A	P	N	A-1
5288201/13485 (012)	Caisse d'Epargne	29/06/2020	01/01/2020	25/03/2020	43 441,31	F	FIXE	2,430	2,456		T	P	N	A-1
8439391 (068)	Caisse d'Epargne	26/08/2021	01/01/2020	25/03/2020	83 085,27	F	FIXE	3,700	3,769		T	P	N	A-1
A1708171000 (067)	Caisse d'Epargne	03/03/2008	01/01/2020	25/03/2020	33 450,20	F	FIXE	4,530	6,698		A	P	N	A-1
MON528425EUR (041)	Dexia Crédit Local	31/07/2006	01/01/2020	01/02/2020	80 090,11	F	FIXE	4,560	6,050		A	P	N	A-1
MON542906EUR (094)	Caisse Française de Financement Local	02/05/2022	30/05/2022	01/09/2022	900 000,00	F	FIXE	1,710	1,757		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
					0,00			0,000	0,000			C		-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 979 966,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 690 174,22					104 446,24	31 395,69	0,00	7 476,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 690 174,22					104 446,24	31 395,69	0,00	7 476,69
00000165224 (075)	N	0,00	-	0,00	0,00			0,000	0,00	160,27	0,00	0,00
00000165224 (075) Régul 2021	N	0,00	A-1	23 329,43	7,00	F	FIXE	2,780	2 978,63	700,49	0,00	3,60
00003074171 (013)	N	0,00	A-1	0,00	7,00	F	FIXE	2,780	0,02	0,00	0,00	0,00
00003074184 (080)	N	0,00	A-1	38 168,18	8,64	F	FIXE	1,210	3 991,47	510,13	0,00	169,55
01X1KH011PR (072)	N	0,00	A-1	84 763,02	16,45	F	FIXE	1,630	4 442,30	1 426,98	0,00	72,92
060821E (064)	N	0,00	A-1	83 470,39	16,89	F	FIXE	4,740	3 154,64	4 106,03	0,00	455,27
4323231 (021)	N	0,00	A-1	206 572,25	12,24	F	FIXE	0,870	15 912,12	1 883,80	0,00	34,94
445045013PR (018)	N	0,00	A-1	5 878,60	1,74	F	FIXE	2,830	3 231,32	223,72	0,00	3,23
5197301 (038)	N	0,00	A-1	123 677,29	11,50	F	FIXE	4,570	7 617,41	6 000,17	0,00	2 864,74
5275449 (039)	N	0,00	A-1	86 893,77	9,90	F	FIXE	1,740	7 888,16	1 597,92	0,00	152,02
5288201/13485 (012)	N	0,00	A-1	3 660,46	0,40	F	FIXE	0,840	3 629,99	61,24	0,00	18,63
8439391 (068)	N	0,00	A-1	40 148,73	25,49	F	FIXE	2,430	1 124,22	992,74	0,00	18,97
A1708171000 (067)	N	0,00	A-1	58 387,84	5,99	F	FIXE	3,700	8 537,47	2 358,69	0,00	42,01
MON528425EUR (041)	N	0,00	A-1	8 926,14	0,24	F	FIXE	4,530	8 539,41	791,19	0,00	312,49
MON542906EUR (094)	N	0,00	A-1	48 798,12	3,09	F	FIXE	4,560	10 899,08	2 722,19	0,00	2 036,20
MON542906EUR (094)	N	0,00	A-1	877 500,00	19,42	F	FIXE	1,710	22 500,00	7 860,13	0,00	1 292,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					1 382,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	-	0,00	0,00			0,000	1 382,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 690 174,22					105 828,24	31 395,69	0,00	7 476,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 690 174,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Etudes non suivies de travaux (max 5 ans)	5	12/10/2020
L	Logiciels	2	12/10/2020
L	Concessions, brevets, licences	3	12/10/2020
L	Frais d'études, recherches, développement	5	12/10/2020
L	Frais d'insertion	1	12/10/2020
L	Véhicules	5	12/10/2020
L	Camions, véhicules industriels	8	12/10/2020
L	Mobiliers	10	12/10/2020
L	Matériels de bureau électriques ou électroniques	5	12/10/2020
L	Matériels informatiques	5	12/10/2020
L	Matériels classiques	10	12/10/2020
L	Installations et appareils de chauffage	15	12/10/2020
L	Installations électriques et téléphoniques	10	12/10/2020
L	Equipements de garage et atelier	10	12/10/2020
L	Equipements de cuisine	10	12/10/2020
L	Equipements sportifs	10	12/10/2020
L	Installations de voiries	30	12/10/2020
L	Plantations	20	12/10/2020
L	Réseaux divers (hors réseau des services d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales urbaines)	20	12/10/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations générales	15	12/10/2020
L	Autres constructions exemple déchetteries	20	12/10/2020
L	Bâtiments durables, dont ouvrages de stockage d'eau potable (châteaux d'eau, réservoirs)	50	12/10/2020
L	Bâtiments légers, abris	15	12/10/2020
L	Autres agencements et aménagements	30	12/10/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/10/2020
L	Autres installations techniques, matériels et outillages	10	12/10/2020
L	Schéma directeur eau potable, eaux usées, eaux pluviales urbaines	15	12/10/2020
L	Canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable, accessoires associés et branchements	50	12/10/2020
L	Canalisations de collectes et de transfert d'eaux usées, accessoires associés et branchements	60	12/10/2020
L	Canalisations de collectes, d'évacuation des eaux pluv urbaines, accessoires associés et branchmts	60	12/10/2020
L	Compteurs d'eau potable chez les abonnés	15	12/10/2020
L	Aménagmt, génie civil de la protect de la ressource en eau	40	12/10/2020
L	Aménagement et génie civil des ouvrages de traitement des eaux usées, des boues produites	40	12/10/2020
L	Génie civil des ouvrages de transf et de relèvements des eaux usées, des eaux pluviales urbaines	15	12/10/2020
L	Equipements des ouvrages de traitement des eaux usées et des boues produites	15	12/10/2020
L	Lagunes, autres bassins avec géotextile pr le traitmt des eaux usées, stockage des eaux pluv. Urb	30	12/10/2020
L	Bassins de stockage-restitution ou stockage-infiltrations pour les eaux pluviales urbaines	40	12/10/2020



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	Immobilisations inférieures à 600 €	1	12/10/2020
L	Chantiers d'interprétation de Le Garn (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Pluvial crèche de Goudargues (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Aménagement des aires de camping car (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Subventions données aux propriétaires dans le cadre de réhabilitation des ANC (année délib 2011)	5	12/10/2020
L	Aménagement de la cour du château de Cornillon (année délibération 2006)	20	12/10/2020
L	Mise en lumière du patrimoine de la CC Valcèzard (année délibération 2006)	10	12/10/2020
L	Aménagement du sentier d'interprétation du St Michelet (année délibération 2006)	10	12/10/2020
L	Restauration du petit patrimoine bâti dans le cadre PPE (année délibération 2006)	20	12/10/2020
L	Charte paysagère (année délibération 2009)	10	12/10/2020
L	Etude conception de la ZAE "Mas Rouge" à Carsan non suivie de travaux (année délibération 2009)	5	12/10/2020
L	Aménagement du réseaux de sentiers de randonnées (année délibération 2005)	30	12/10/2020



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		522 515,96	104 446,24
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		105 726,00	104 446,24
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	105 726,00	104 446,24
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		416 789,96	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	316 789,96	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	104 446,24	1 346 063,04	37 687,49	1 488 196,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 162 433,00	III 295 476,80
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 162 433,00	295 476,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	772,00	25 148,92
2805	Licences, logiciels, droits similaires	405,00	2 269,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 286,04
28125	Aménagement Terrains bâtis	884,00	504,00
28131	Bâtiments	0,00	4 442,54
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	2 999,00
28138	Aménagement Autres constructions	4 340,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	72 734,93
28154	Matériel industriel	0,00	1 609,00
28155	Outillage industriel	0,00	341,24
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	17 198,19
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	132,00
28158	Autres	76 174,20	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	2 496,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	149 030,94
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	1 127,00
28182	Matériel de transport	3 612,00	10 798,00
28183	Matériel de bureau et informatique	574,00	1 414,86
28184	Mobilier	154,00	496,55
28188	Autres	469 517,80	1 448,59
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	606 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	295 476,80	364 706,94	0,00	171 659,27	831 843,01

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 488 196,77
Ressources propres disponibles	IV 831 843,01
Solde	V = IV – II (3) -656 353,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL112_2023-DE





IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/01/2022	Travaux Extension AEP Chemin Orengue	17 806,00	0,00	50
25/01/2022	Etude SD AEP/EU St gervais - sit 2	24 467,50	0,00	15
26/01/2022	N° S0002 21-10032 - Travaux pompage AEP	2 510,04	0,00	15
26/01/2022	N° 202100007 du 21/12/2021	16 826,00	0,00	5
02/02/2022	N° 2112064 - Travaux dévoiement AEP St P	9 314,00	0,00	40
02/02/2022	N° Remb invest 2ème semestre 2021 St Et	6 498,97	0,00	40
02/02/2022	n°ADC64/22200134 DU 05/01/2021	2 550,00	0,00	15
25/02/2022	N° FA202201023 - DIAGNOSTIC RESERVOIR CA	2 669,50	0,00	5
18/03/2022	N° 8460222752 - SURLARGEUR DE TRANCHEE A	14 436,96	0,00	40
25/03/2022	COMPTEUR DE VITESSE EAU	308,80	0,00	1
28/03/2022	N°FC22/02/249 DU 18/02/2022 ESSAIS DE PR	2 651,00	0,00	5
13/04/2022	N° 42030213 du 31/03/2022	2 276,20	0,00	10
18/05/2022	31368 - Etude Schéma Directeur AEP/EU St	12 470,00	0,00	15
07/06/2022	Réparation poste de relevage La Plaine	20 734,00	0,00	50
07/06/2022	Fourniture pompe de relevage Village	5 558,00	0,00	50
23/06/2022	ACHATS PC	2 784,00	0,00	5
07/07/2022	Remb. Invest. 1er sem 2022	8 709,06	0,00	40
07/07/2022	Remb. Invest. 1er sem 2022	3 073,71	0,00	10
07/07/2022	ELECTROPOMPE MULTICELLULAIRE VERTICALE	2 442,70	0,00	15
17/08/2022	SCHEMA DIRECTEUR AEP - SITUATION 1	20 976,20	0,00	15
31/08/2022	PORTAIL SERVICE DES EAUX - ST GERVAIS	2 780,00	0,00	10
07/09/2022	POMPE FORAGE GRANDE PROFONDEUR CODOLET	2 661,47	0,00	15
14/09/2022	Reprise colonnes refoul - pompes 1 et 2	8 732,70	0,00	15
16/09/2022	Réparation fuite d'eau sur canalisation	4 300,00	0,00	50
29/09/2022	STAT° POMPAGE - CONTACTEUR THERMIQUE n°2	224,76	0,00	15
08/11/2022	tableaux blancs service de l'eau	78,32	0,00	1
15/11/2022	T64/2022 du 28/07/2022	6 735,00	0,00	50
23/11/2022	pompe puit marin	5 854,00	0,00	15
29/11/2022	SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE TERRIOIREGA	55 021,30	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		265 450,19	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Personnel mis à disposition		0	380 512,26
TOTAL GENERAL		0	380 512,26

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)
C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	66 371 987,02	63 366 551,21	0,00	63 366 551,21
RECETTES	66 371 987,02	67 408 775,01	0,00	67 408 775,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 268 980,49	4 792 506,09	3 878 296,97	8 670 803,06
RECETTES	11 268 980,49	3 812 223,48	358 165,01	4 170 388,49

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET ZA Esperant et René Dumont / Numéro SIRET : 20003469200034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 336 619,14	30 355,09	0,00	30 355,09
RECETTES	1 336 619,14	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 365 654,53	0,00	0,00	0,00
RECETTES	2 451 274,53	0,00	0,00	0,00

BUDGET Aire d'accueil GV / Numéro SIRET : 20003469200042				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	366 350,00	240 695,66	0,00	240 695,66
RECETTES	366 350,00	330 336,03	0,00	330 336,03
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 015 635,30	127 589,31	0,00	127 589,31
RECETTES	1 015 635,30	49 157,46	3 594,08	52 751,54

BUDGET ZA Sarcin / Numéro SIRET : 20003469200067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	461 474,56	428 218,61	0,00	428 218,61
RECETTES	461 474,56	428 225,47	0,00	428 225,47
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	864 150,19	430 966,47	0,00	430 966,47
RECETTES	864 150,19	421 340,47	0,00	421 340,47

BUDGET ZA de Bernon / Numéro SIRET : 20003469200075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 113 190,42	49 663,17	0,00	49 663,17
RECETTES	1 113 190,42	50 790,51	0,00	50 790,51
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 646 361,83	17 933,39	0,00	17 933,39



BUDGET ZA de Bernon / Numéro SIRET : 200034692000				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	2 001 785,83	30 780,21	0,00	30 780,21

BUDGET Transports / Numéro SIRET : 20003469200125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	11 568 262,89	9 437 985,19	0,00	9 437 985,19
RECETTES	11 568 262,89	9 109 566,06	0,00	9 109 566,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 698 457,72	3 038 118,06	19 176,02	3 057 294,08
RECETTES	4 698 457,72	2 449 835,33	532 000,00	2 981 835,33

BUDGET GEMAPI / Numéro SIRET : 20003469200133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 083 394,02	911 104,57	0,00	911 104,57
RECETTES	1 083 394,02	1 005 830,71	0,00	1 005 830,71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	133 485,37	18 989,88	0,00	18 989,88
RECETTES	133 485,37	2 172,69	0,00	2 172,69

BUDGET DSP Eau / Numéro SIRET : 20003469200182				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 518 536,89	1 075 189,10	0,00	1 075 189,10
RECETTES	2 518 536,89	1 864 999,03	0,00	1 864 999,03
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 859 805,13	1 401 393,82	3 259 776,53	4 661 170,35
RECETTES	5 859 805,13	3 424 836,64	1 043 832,65	4 468 669,29

BUDGET DSP Assainissement / Numéro SIRET : 20003469200174				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 803 133,96	1 626 495,96	0,00	1 626 495,96
RECETTES	4 803 133,96	2 877 076,72	0,00	2 877 076,72
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 603 097,82	2 734 604,15	2 409 942,04	5 144 546,19
RECETTES	7 603 097,82	4 285 709,70	1 103 509,91	5 389 219,61

BUDGET Régie Eau / Numéro SIRET : 20003469200166				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 606 521,78	2 603 742,11	0,00	2 603 742,11
RECETTES	4 606 521,78	2 540 244,93	0,00	2 540 244,93
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 037 529,74	841 191,99	0,00	841 191,99
RECETTES	4 037 529,74	1 739 581,19	0,00	1 739 581,19



BUDGET Régie Assainissement / Numéro SIRET : 20003469				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 838 407,92	2 015 781,64	0,00	2 015 781,64
RECETTES	3 838 407,92	2 447 836,09	0,00	2 447 836,09
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 579 526,07	1 218 670,52	0,00	1 218 670,52
RECETTES	4 579 526,07	2 986 711,66	0,00	2 986 711,66

BUDGET Gestion des baux / Numéro SIRET : 20003469200190				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	7 500 000,00
RECETTES	7 500 000,00	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	98 067 878,60	81 785 782,31	0,00	81 785 782,31
RECETTES	98 067 878,60	88 063 680,56	0,00	88 063 680,56
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	51 572 684,19	14 621 963,68	17 067 191,56	31 689 155,24
RECETTES	52 013 728,19	26 702 348,83	3 041 101,65	29 743 450,48
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	149 640 562,79	96 407 745,99	17 067 191,56	113 474 937,55
TOTAL AGREGE DES RECETTES	150 081 606,79	114 766 029,39	3 041 101,65	117 807 131,04

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**IV – ANNEXES**
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 50
Nombre de suffrages exprimés : 68
VOTES :
Pour : 68
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2023

Présenté par (1) Le Vice Président aux Finances,
A Bagnols-Sur-Cèze le 26/06/2023
(1) Le Vice Président aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Bagnols-Sur-Cèze, le 26/06/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Jean-Christian REY	
--------------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le Vice Président aux Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.